

# Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à A.R.F.O le 28 juillet 2003, sur l'autonomie des TOM, l'étude de l'AIEA sur le niveau de radioactivité de Mururoa, la desserte aérienne de la Polynésie et la coopération régionale des TOM avec les pays du Pacifique.

Monsieur le Président bonjour,

QUESTION - Votre dernière visite officielle en Polynésie française remonte à 1987, vous étiez alors Premier Ministre, depuis trouvez-vous que Tahiti a beaucoup changé ?

LE PRESIDENT - Oui, sans aucun doute. Tahiti est toujours aussi beau, mais s'est considérablement développé. Sur le plan de ses équipements naturellement, dans le domaine économique et aussi dans le domaine social, je pense à la santé.

Tahiti s'est beaucoup développé sur le plan de ses activités. Depuis le temps que vous venez d'évoquer, j'ai vu le développement de la culture perlière, j'ai observé hier, celui de la pêche. J'ai vu également l'importance du développement potentiel de l'agriculture, que je voudrais naturellement souligner, et en particulier pour des cultures nouvelles qui peuvent enrichir le territoire et ses habitants, comme la vanille.

Et puis enfin, naturellement, le tourisme qui est une carte majeure pour la Polynésie. La Polynésie donne aujourd'hui une image vraiment très belle et le spectacle du Stade Pater, sur le plan de la culture, est vraiment une image très forte que la Polynésie donne dans l'ensemble du Pacifique.

QUESTION - Aujourd'hui, la Polynésie française arrive à une étape décisive de son histoire : L'autonomie constitutionnelle. Finalement où s'arrête l'autonomie et où commence l'indépendance ?

LE PRESIDENT - Je crois qu'il n'y a pas de réponse à cette question, dans la mesure où il s'agit de deux concepts complètement différents. L'indépendance c'est l'indépendance. L'autonomie, c'est un équilibre des pouvoirs dans le respect et dans le cadre des règles de la République. C'est tout à fait différent. Le statut d'autonomie qui va être voté et qui sera celui de la Polynésie donne à ce territoire de très larges compétences déléguées, pour ce qui concerne la gestion économique, sociale, culturelle de ses affaires, mais dans le cadre du respect de la République, de ses principes et de ses valeurs. Ceci étant confirmé et renforcé par le fait qu'avec la révision constitutionnelle que nous avons votée, pour la première fois de notre histoire, les dix collectivités française d'outre-mer, et notamment la Polynésie figurent explicitement par leur nom en tant que membre de la République dans la Constitution, ce qui est évidemment la garantie suprême.

QUESTION - Pensez-vous que ce statut pourrait être transposable ailleurs ? Par exemple, peut-on imaginer, un jour, une région Martinique, une région Aquitaine ou voire la Corse, avec un tel statut d'autonomie et comme vous l'avez dit, sans équivalent dans la République ?

LE PRESIDENT - La décentralisation, la déconcentration, c'est-à-dire le transfert autant que possible des responsabilités au niveau local, au plus près de celles et de ceux qui assument la vie quotidienne et les responsabilités, est une évolution qui se poursuivra certainement, qui a commencé il y a un certain temps, et qui se poursuivra. On peut imaginer, effectivement, une

nouvelle décentralisation. Pour le moment, nous avons un régime qui paraît à peu près adapté à l'ensemble des territoires concernés.

J'ajoute que ce que j'ai souhaité, pour les terres lointaines, je pense aux terres d'outre-mer, lointaines géographiquement et ayant également une forte identité, culturelle, ainsi que des problèmes spécifiques sur le plan social ou économique, est qu'il y ait une capacité de choix et d'adaptation de leur statut dans le cadre de la République qui permette de tenir compte de leur spécificité.

QUESTION - Justement, cela pourrait être un exemple pour les départements d'outre-mer, en ce moment ?

LE PRESIDENT - Vous le savez, la Constitution prévoit que les départements d'outre-mer peuvent assumer s'ils le souhaitent, une évolution institutionnelle, dans toute la mesure ou celle-ci est ratifiée par la population concernée, par la voix du référendum.

QUESTION - Dossier important de votre visite, l'histoire des essais nucléaires, vous avez déclaré que selon une étude de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, il n'y a pas d'effets sur la santé, à court terme, comme à long terme.

LE PRESIDENT - Je m'excuse, je n'ai pas déclaré. J'ai vu que parfois les informations sont présentées d'une façon qui n'est pas toujours exactes. A la suite de la fin des essais nucléaires, la France a demandé à l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique, qui regroupe les plus grandes personnalités, les savants les plus compétents dans le monde à ce sujet, de bien vouloir faire une grande enquête, une grande expertise sur le site, pour voir s'il y avait ou non des conséquences pour l'avenir ou pour le présent, des conséquences des essais qui avaient été réalisés par la France. Une équipe extrêmement nombreuse de savants est venue ici, et a fait une étude très détaillée -des savants qui n'étaient pas français, vous l'aurez noté- et qui ont conclu qu'il n'y avait d'une part, aucune trace et aucun problème. Et deuxièmement, que la France pouvait arrêter sa surveillance, car il n'y avait plus lieu de le faire. Cela, ce sont les plus hautes sommités mondiales compétentes dans ce domaine qui l'ont déclaré.

Néanmoins, par mesure de précaution, la France a décidé de maintenir l'ensemble de ces observations permanentes, de façon à s'assurer que ce qu'ont dit les spécialistes, dont je ne doute pas, bien entendu, à savoir qu'il n'y avait aucun problème pour l'avenir.

QUESTION - En tous les cas, les résultats de ces études, est-ce que cela signifie que l'Etat n'a pas l'intention de prendre en compte les plaintes déposées par les vétérans des essais ?

LE PRESIDENT - Non, pas du tout. Je vous signale, d'une part, que l'Etat suit directement à la fois les problèmes, ayant cette origine ou une autre, que peuvent éventuellement poser d'une part les militaires, d'autre part les civils, et bien entendu assumera à ce titre ses responsabilités comme le veut la loi. J'ajoute que les dossiers de ces personnes, éventuellement atteintes par les conséquences des essais, ne sont pas couverts par le secret défense. Ils sont couverts naturellement, par le secret médical, comme tous les dossiers, le vôtre ou le mien, n'importe quel autre, mais ils ne sont pas couverts par le secret défense, c'est-à-dire qu'ils peuvent être communiqués à qui de droit.

QUESTION - Alors l'autre dossier, le tourisme. Vous en parlez à l'instant c'est l'une des principales ressources économiques de la Polynésie, avec un outil important, c'est la compagnie aérienne, Air Tahiti. Pourrait-elle servir d'exemple ou de modèle à une éventuelle création de compagnie aérienne pour l'outre-mer ?

LE PRESIDENT - C'est un problème technique et économique. Vous savez, le transport aérien, c'est un transport très spécialisé. Il n'y a pas un métier du transport aérien, il y a plusieurs métiers. Alors, il appartient aux compagnies qui développent ce transport, de choisir leur métier et de prendre leurs responsabilités. Pour le moment, Air Tahiti avec ses quatre appareils, notamment les deux derniers qui ont été, vous le savez, fortement aidés financièrement par la défiscalisation, par l'Etat, assume je crois très bien la responsabilité qui est la sienne. Avec le développement du tourisme, on peut imaginer que d'autres développements sont nécessaires. Je crois que la présence d'Air France reste un élément important, et je souhaite pour ma part qu'Air France non seulement maintienne sa desserte qui est de trois vols par semaine

actuellement..

QUESTION - Air France a d'ailleurs demandé une desserte supplémentaire en haute saison ?

LE PRESIDENT - Oui qu'elle la renforce un peu, notamment pendant la haute saison.

QUESTION - Autre dossier important de votre visite. C'est la place et le rôle des territoires français dans le Pacifique, à l'ordre du jour d'ailleurs de la réunion France-Océanie.

Concrètement, que peuvent attendre les Français du Pacifique de l'élargissement de nos relations avec les pays de la zone ?

LE PRESIDENT - Les territoires français du Pacifique, notamment la Calédonie et la Polynésie, Wallis-et-Futuna étant plus petit, mais tout aussi important, ces territoires ont pour caractéristique d'avoir connus et assumés un développement économique et social beaucoup plus important, et surtout beaucoup plus stable, que la quasi-totalité des pays qui les entourent, puisque aujourd'hui leur niveau de vie et leur mode de vie est identique à celui des grandes puissances régionales que sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Naturellement, ces français d'outre-mer sont très attachés à ce que cette situation puisse perdurer. Mais on ne peut pas s'isoler. Le Pacifique est un grand ensemble. La planète se mondialise et donc il est tout à fait nécessaire de développer les relations entre ces états. C'est nécessaire sur le plan culturel, car il y a tout de même une culture commune très forte, fortement exprimée. Il y a des intérêts économiques communs, puis il y a la nécessité de la solidarité. Nous voyons bien autour de nous, dans les Etats qui nous entourent, et avec lesquels nous entretenons par ailleurs de bonnes relations, qu'il y a un retard économique et social qui doit être rattrapé, et qu'il est de la responsabilité des puissances régionales, qui sont à la fois présentes et qui en ont la capacité, de s'associer aux efforts de développement de ces pays. C'est la raison pour laquelle la France est très attentive à l'action que mène l'Union européenne. Vous savez que la France fournit à elle toute seule, le quart de toutes les ressources du Fonds européen de développement. D'autre part, nous avons doublé le Fonds de développement économique, social et culturel du Pacifique, de façon précisément à pouvoir apporter une aide et une amitié concrète aux pays qui nous entourent. Tout ceci suppose qu'il y ait des relations politiques, fraternelles, avec l'ensemble de ces pays où l'idée du sommet, qui se déroule aujourd'hui, avec les chefs d'Etat et de Gouvernement de ces pays. Et je suggérerai, je proposerai que ce sommet soit régulier, avec pour objectif de développer la coopération et la solidarité, c'est-à-dire le développement de ces états, et la participation notamment des pays qui peuvent aider à ce développement, c'est-à-dire naturellement, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, mais également cela va de soi la France, et pourquoi pas le Japon.

QUESTION - Donc, vous espérez pour la prochaine réunion qui se passera peut-être en Nouvelle-Calédonie, la présence de l'Australie ?

LE PRESIDENT - Je ne sais pas où elle se passera, il appartiendra à l'ensemble des chefs d'Etat et de Gouvernement présents de le décider. Mais, je suggère qu'il y ait une nouvelle réunion, et si comme certains d'entre eux l'ont manifesté, ils veulent que cette réunion ait lieu à Paris, elle peut avoir lieu aussi à Paris.

QUESTION - Si l'enjeu justement stratégique du Pacifique est aussi important pour la France, pourquoi ne pas recréer un Secrétariat d'Etat chargé du Pacifique Sud ?

LE PRESIDENT - C'était à l'époque où nous faisons les premiers pas vers une idée qui je crois était utile et qui a lancé un mouvement. Il est certain que Gaston FLOSSE qui était à l'époque le membre du gouvernement compétent, a eu une action extrêmement importante, généreuse, efficace pour le renforcement, la création de ces liens. Je ne sais pas si aujourd'hui c'est toujours aussi utile. Je crois qu'une coordination dans le cadre de l'organisation d'un sommet régulier, me paraît être plus appropriée. Mais, ceci étant, nous en discuterons naturellement avec tout le monde.

QUESTION - Alors on est ici, bien sûr très loin de la métropole. Comment, d'aussi loin justement, changer la perception qu'on les Français et les Européens de la Polynésie, qui se résume bien souvent au seul mythe vahinés, cocotiers ?

LE PRESIDENT - Non, cela je crois que c'est un mythe qui d'ailleurs avait toute sa valeur, toute sa force et qui a été exprimé notamment par de nombreux artistes, de nombreux chercheurs, des

hommes qui ont visité le monde et qui ont été fascinés et séduits à la fois par la région et par sa culture. Aujourd'hui, les choses sont un peu différentes. Il y a, nous le disions tout à l'heure, le tourisme et la recherche par beaucoup d'européens, de japonais, d'américains, d'asiatiques de lieux privilégiés en matière de tourisme. Il y a ces activités nouvelles qui renforcent la Polynésie, qui sont des activités modernes comme la pêche, l'agriculture qu'il faut encourager, comme la perliculture naturellement. Donc, si vous voulez, la Polynésie est devenue une espèce de modèle de développement dans sa région, comme d'ailleurs, d'une certaine manière la Calédonie.

QUESTION - Et vous pensez, que les Français, les Européens connaissent suffisamment la réalité et c'est la même question pour tout l'outre-mer ?

LE PRESIDENT - Je crois que les Français y sont beaucoup plus sensibles que vous ne le croyez. D'abord parce qu'il y a eu une connaissance qui s'est développée de ces régions françaises, mais lointaines par rapport à la métropole et que surtout le tourisme s'est beaucoup démocratisé. Et il n'y a pas seulement le tourisme de luxe. Par conséquent, le nombre des Français qui connaissent et ont appris à aimer l'outre-mer dans tous ces océans, qu'il s'agisse du Pacifique, de l'océan Indien et de la Caraïbe, est de plus en plus grand. Ils y sont profondément attachés. Et vous savez, vous avez également, un très grand nombre de garçons, de filles, de gens qui sont issus de l'outre-mer et qui sont présents en métropole, qui travaillent ou qui y font des études.

QUESTION - Monsieur le Président, Merci.

LE PRESIDENT - Merci.